crem
centre ressource ecomobilite.org

FICHE BONNE PRATIQUE • N°25

Élaboration du Plan de mobilité rurale de la Communauté de Communes Somme Sud-Ouest

Démarche globale intégrée

«La configuration de notre territoire se disposait parfaitement à l'élaboration d'un plan de mobilité rurale. C'est un très grand territoire avec 121 communes, fait d'un maillage de petits villages où la problématique de la mobilité est la même dans toutes les communes. L'intention est de pouvoir offrir aux gens une alternative au moyen de transport individuel tout en recherchant une efficacité écologique et énergétique.»
Xavier LENGLET, Vice-Président de la Communauté de communes Somme Sud-Ouest en charge de l'urbanisme et de l'élaboration des PLUI

Où ?

- Département de la Somme
- 119 communes, milieu périurbain et rural

Public ?

Les 38 800 habitants de la CC2SO, en particulier les personnes sans permis ou sans voiture (jeunes, adultes, personnes âgées, personnes handicapées) et actifs se rendant au travail en voiture .

Quand ?

- Démarrage de l'élaboration en juin 2017
- Arrêt du projet en décembre 2019
- Approbation prévue en septembre 2019

Avec qui ?

- Maître d'ouvrage (lance l'élaboration, arrête et approuve le document) : le Syndicat mixte du Pôle métropolitain du Grand Amiénois
- Suivi administratif de la démarche jusqu'à l'arrêt du projet, et pilotage de la communication: délégués à la CC2SO jusqu'à l'arrêt du projet
- Élaboration technique : Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois (ADUGA), dans le cadre de son programme d'activités partenarial
- Partenaires financiers : ADEME et Conseil Régional Hauts-de-France dans le cadre du FRATRI

Comment procéder ?

Moyens financiers

Pilotage de la démarche par l'ADUGA dans le cadre de son programme d'activités partenarial sur les années 2017 à 2019. Subvention prévisionnelle de l'ADEME et du Conseil Régional des Hauts-de-France (Fonds FRATRI) à l'ADUGA à hauteur de 48 000 € ;

- 18 000 € pour financer l'investissement du personnel de l'ADUGA dans l'animation et la promotion de la démarche ;
- 30 000 € pour la communication (création d'une mascotte, vidéo pour la consultation du public, mise en page communicante du plan et d'une publication de promotion du PMRu en Hauts-de-France). Les dépenses réelles subventionnées sont de l'ordre de 20 000 €.

Moyens techniques

- organisation matérielle des rencontres et actions vers le public par la CC2SO et l'ADUGA
- édition d'outils de communication
- flyers et affiches pour annoncer les réunions publiques, café-croissant...
- information sur page facebook

Moyens humains

ADUGA : chargée d'études Mobilité et Planification, directeur, cartographe, infographiste, chargée de communication

CC2SO : chargé de mission Urbanisme, chef du service Aide au bien vieillir à domicile et employés en service civique (enquête auprès des clients de TISOA), Services techniques

Mise en place de la démarche

- Pour aller plus loin dans la concrétisation du SCOT du Grand Amiénois approuvé en décembre 2012 sur les questions liées à la mobilité sur le territoire de la CC2SO, volontaire pour expérimenter un plan de mobilité rurale (démarche à caractère volontaire créée par la loi TEPCV du 17 août 2015).
- Pour lier planifications de la mobilité et de l'urbanisme sur le territoire de la CC2SO, issue, au 1er janvier 2017, de la fusion de 3 intercommunalités qui s'étaient chacune engagées dans l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal. L'une d'elle, l'ex-Communauté de communes du Sud-Ouest amiénois s'était fortement investie dans le champ de la mobilité dès 2010.

Comment la démarche a été mise en place ?

Un groupe technique de suivi a été mis en place avec les acteurs suivants : Grand Amiénois, CC2SO, ADEME, Région Hauts-de-France, Crem, Cerema, ADUGA

Détail de l'action

Phase de concertation (juin 2017 – novembre 2017) :

- 4 rencontres d'acteurs thématiques (tourisme, santé-social, formation, économie-emploi)
- Café-croissant en gare de Poix-de-Picardie avec questionnaire sur les modalités d'accès, de stationnement, d'attente à la gare
- Enquête téléphonique auprès des clients de TISOA, le service de transport à la demande de la CC2SO
- 2 réunions publiques (dont une n'a pu se tenir faute de participants ; seuls des élus ou techniciens de la CC2SO et membres du Conseil de développement du Grand Amiénois ont participé à la seconde)

Phase d'élaboration du projet (décembre 2017 – octobre 2018) :

- 2 séminaires et 6 ateliers thématiques avec les élus des commissions *Bien vieillir* (sous commission Mobilité) et *Urbanisme*
- 6 groupes de travail avec les partenaires techniques concernés par le sujet précédant les ateliers thématiques
- 1 atelier commun entre plan de mobilité rurale et l'un des PLUI (région d'Oisemont), dans la phase d'élaboration du projet d'aménagement et de développement durable du territoire

La démarche a été alimentée par les travaux des PLUI selon leur avancement (entretiens communaux, visites de terrain, PADD) et un atelier territorial des Assises nationales de la mobilité qui s'est déroulé à Poix-de-Picardie.

LES + BILAN DE L'ACTION

Des freins à la mobilité ont été exprimés lors des phases de concertation et rencontres d'acteurs, notamment scolaires : pas de ramassage après le soutien scolaire, insuffisance ou méconnaissance de l'offre en mobilité, pas de permis de conduire, éloignement des lieux de stage, crainte de se déplacer, absence de moyens de locomotion, ... ce qui créé un isolement par rapport à l'emploi et la vie sociale. Côté tourisme, on relève la difficulté d'accéder aux points touristiques sans voiture (peu d'aménagements cyclables et de transports en commun disponibles).

Près de 50 actions ont été retenues parmi celles recensées auprès des élus et autres locaux pour encourager la pratique des modes alternatifs, accompagner les jeunes vers l'autonomie dans leur mobilité, faciliter la mobilité pour les personnes âgées, porteuses d'un handicap ou peu aisées, penser une offre touristique et de loisir en lien avec les gares. Il ressort que l'offre doit se réfléchir à l'intérieur du territoire et vers les territoires extérieurs (Amiens, Abbeville, Seine-Maritime...) et que l'aménagement du territoire est également un levier pour organiser les conditions favorables à l'usage d'autres moyens de locomotion que la voiture solo. Faire connaître et expérimenter les offres alternatives est aussi essentiel pour faire évoluer les pratiques.

L'ADUGA a publié une plaquette pour promouvoir la démarche de plan de mobilité rurale en Hauts-de-France, consultable sur www.aduga.org

ILS VOUS CONSEILLENT

Les rencontres d'acteurs et les ateliers menés dans le cadre du PMRu ont été un terreau fertile de production d'idées pour l'élaboration de la stratégie du plan d'actions. Il est important d'impliquer également de façon participative les élus dans l'identification des problèmes et des enjeux et la construction du projet.

Les réunions publiques ne sont pas toujours le moyen adapté pour toucher le public sur un si grand territoire.

Aller au-devant des habitants ou des utilisateurs des transports collectifs s'avère plus pertinent mais nécessité des moyens humains importants.

CONTACT

Agence de développement et d'urbanisme du Grand Amiénois
Agnès Descamps
Chargée d'études Mobilité
a.descamps@aduga.org
Tél. 03 22 22 53 42

Centre ressource régional en écomobilité
animé par Droit au vélo - ADAV et En Savoir plus

contact@ecomobilite.org
Tél : 03 20 52 97 58
www.ecomobilite.org